

Stéphane BONICHOT

Avocat au Barreau de Paris

11 Avenue Franklin-Delano.-Roosevelt
75008 Paris – France

Standard :

+ 33 (0)1 44 09 04 58

Fax : + 33 (0)1 44 09 03 19

stephane.bonichot@delaporte-briard.com



Après avoir acquis une expérience française et internationale dans les départements de droit de la concurrence des cabinets Linklaters (Paris) et Salans (Berlin) ainsi que dans le département de droit des sociétés du cabinet Wuersch and Gering (New York), Stéphane BONICHOT, avocat au Barreau de Paris depuis 2010, a rejoint le cabinet en 2012 où il intervient principalement en droit civil et en droit pénal mais aussi en droit public, avec une spécialité portant sur les questions complexes impliquant des juridictions étrangères.

Parallèlement, il suit la formation dispensée par l'Institut de formation et de recherche des avocats aux Conseils (IFRAC).

FORMATION

- Double maîtrise en droit franco-allemand, Universités de Cologne et Paris I Panthéon-Sorbonne
- Master de droit et globalisation économique, Sciences Po Paris et Université Paris I Panthéon-Sorbonne
- LLM, London School of Economics and Political Sciences
- Institut de formation et de recherche des avocats aux Conseils (IFRAC) (en cours).

DOMAINES D'INTERVENTION

- Droit civil général
- Droit commercial, bancaire et financier
- Droit des sûretés
- Droit de la concurrence
- Droit immobilier
- Droit social
- Droit de la propriété intellectuelle
- Droit pénal général et spécial
- Droit monégasque
- Droit international économique
- Contentieux administratif général
- Droit franco-allemand